•••• Ensemble pour la prévention



2 Av. du Professeur A. Minkowski CS 20118 37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS CEDEX 02 47 37 66 76

Vos références

Code adhérent : ((Matricule entreprise))

Entité : ((Raison sociale))

Chambray-lès-Tours. le 12 décembre 2024

Objet: Situation secteur Chinon

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Suite à l'indisponibilité prolongée du Docteur Laurence BOSSARD, Médecin du travail sur notre centre de Chinon, sa consœur, le Docteur Pauline GUICHARD et son équipe sont mobilisées pour assurer la transition jusqu'à son retour et s'attachent à répondre au mieux aux demandes de visites que vous pourriez formuler.

Dans un contexte de pénurie médicale tel que nous le subissons aujourd'hui, l'absence d'un professionnel de santé a inévitablement des répercussions sur le fonctionnement habituel de l'organisation médicale.

Nous travaillons à la mise en place de mesures de remplacement afin de minimiser ces impacts.

En accord avec notre organisme de tutelle la DREETS, nous avons dû mettre en œuvre une organisation du suivi individuel des salariés avec une priorisation des visites médicales. Aussi, notre service de santé au travail établit l'ordre de priorité suivant :

- Visite de Reprise (arrêt de plus de 60 jours en maladie, 30 jours en AT, pas de délai pour Maladie Professionnelle)
- 2. Visite suite à la réception d'une alerte PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle)
- 3. Visite Occasionnelle à la demande des salariés
- 4. Visite de Pré-reprise
- 5. Visite Occasionnelle à la demande de l'employeur motivée
- 6. Visite d'Embauche SIR et SIA
- 7. Visite d'Embauche SI
- 8. Visite Périodique SIR et SIA
- 9. Visite Intermédiaire SIR
- 10. Visite Périodique SI
- 11. Visite de Mi-carrière
- 12. Visite de fin de carrière (visite de post exposition)

Depuis 2012, il convient de rappeler que la réglementation en vigueur a renforcé le rôle des Infirmiers en Santé au Travail, en leur attribuant des compétences élargies pour le suivi médical des salariés.

Les Médecins du travail peuvent ainsi leur déléguer, dans le cadre de protocoles définis, la réalisation de certaines visites.

Nous sommes particulièrement attachés à cette évolution et mettons tout en œuvre pour garantir la qualité et la continuité des interventions grâce à cette collaboration renforcée.

Soyez assuré du plein investissement de nos équipes afin de répondre au mieux à vos demandes et vous conseiller.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées,

Marianne DVORIANOFF Directrice Opérationnelle



